Women and Poverty

Report on the Regional Symposium

Montreal

March 12, 1991

Canadian Advisory Council on the Status of Women

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

92-02861/

Introduction

In Montreal, on March 12, 1991, the Canadian Advisory Council on the Status of Women (CACSW/the Council) held a one-day regional symposium on poverty, bringing together groups working on this issue, primarily from the Montreal area but also from other parts of Quebec and the Atlantic provinces. The symposium was held in conjunction with the CACSW's quarterly full Council meeting which, every two years, is located at a site outside Ottawa to encourage an exchange of ideas between its members and women's groups.

Focusing on a Theme

The CACSW Eastern Office consulted representatives of several groups about the format of the day's proceedings and the focus for discussion. The CACSW has worked on this issue in the past; in March 1990, the Council held a national symposium in Ottawa on women's place in the economy, and in June 1990, it launched *Women and Labour Market Poverty*, the first large-scale study on the poverty of women in the paid labour force.

Poverty in Montreal is not a new issue. Some areas of Montreal have been grappling with the problem for a long time, and other neighbourhoods have recently been added to the list. What is new is the proportions it has assumed in recent years. A willing work force is faced with rising unemployment, and growing numbers of people are forced to resort to social assistance. Reasons for this include: the flight of industry from Montreal, urban sprawl, the increased specialization of jobs, the lack of vocational training, free trade, the increase in single-parent families, the recession, and so on.

Participants

Some 160 Montreal organizations involved in the struggle against poverty attended the symposium. University researchers and delegates from government departments and agencies also participated, as well as the Honourable Mary Collins, the federal Minister Responsible for the Status of Women, current and former Council members, and Council staff. Thanks to the financial assistance provided by Secretary of State, some twenty women's groups from outside Montreal (Quebec and the Atlantic provinces) were also able to participate.

Agenda Structure

Dr. Glenda Simms, CACSW President, opened the symposium by welcoming the participants and talking about the Council and its role. Eastern Vice-President Ginette Busque then outlined the day's agenda. The morning began with three speakers (Lucie Bélanger, Françoise David, and Marjorie Villefrance) who described poverty in Montreal and analyzed the feminization of poverty. Following a question period, the symposium participants continued their discussions over lunch. The luncheon speaker was the Honourable Mary Collins, who encouraged the participants to continue the task already underway and cited federal government initiatives in support of their efforts. To facilitate the transition between the poverty portrayed during the morning and the possible solutions presented in the afternoon, participants were given the choice of attending one of two screenings of films on poverty. The remainder of the afternoon consisted of a panel of four experts (Léa Cousineau, Diane Norman, Marie-Thérèse Chicha-Pontbriand, and Hélène Tessier) who each discussed one aspect of poverty and suggested means of counteracting it.

Another question period gave participants the opportunity to express their opinions on the various issues. In closing the symposium, Dr. Simms noted that the Council's work had focused on many of the topics raised during the day's proceedings. She also stressed that the information gathered during the symposium would help the Council in setting its research priorities in the near future. ❖

Lucie Bélanger

A Factual and Political Portrait of Women's Poverty in Montreal

Lucie Bélanger is a sociologist. Currently at the Bureau de consultation jeunesse in Montreal, she has worked with the Réseau de défense des droits sociaux, and has concentrated on the status of women.

Lucie Bélanger noted that poverty, which decreased throughout Canada between 1975 and 1979, has grown at an alarming rate since that time, and the recent recession is accelerating the process. The resurgence of poverty radically calls into question the strategies that both women's groups and other organizations as well as governments are using to combat this social ill, especially because it has developed within the context of economic recovery and collective prosperity.

Women's Situation in the Current Context

The statistics published by the CACSW in its study *Women and Labour Market Poverty* are alarming and reflect a disastrous state of affairs: between 1975 and 1986, the proportion of employed women considered to be among the working poor rose by 160.4%. A study by the National Council of Welfare also shows that the large-scale influx of women into the job market in the past few decades has done little to improve the situation.[1] Ms. Bélanger called into question the entire wage system and the relations between men and women in society, as well as the model of economic growth imposed on women. This model is based on the ever-present patriarchal structures in which the impoverishment of women is certainly a familiar element.

Ms. Bélanger sketched a brief portrait of women's poverty in Montreal, placing it in the context of neo-liberal strategies for economic growth which, in her opinion, constitutes one of its underlying causes. She believes a feminist analysis is more urgent and relevant than ever.

Montreal at the Centre of a Vortex of Poverty

What is the backdrop against which the issue of women's poverty in Montreal is played out? In relation to Canada as a whole, Quebec and specifically Montreal are getting poorer. In Montreal itself, this dynamic of impoverishment is following a model that the Conseil des affaires sociales du Québec calls "doughnut-hole development", meaning that the city centre is deteriorating as the suburbs expand, and Montreal is growing poorer because it has become the refuge of the disadvantaged from other parts of Quebec. For this reason, the distribution of poor populations in Montreal is changing. The urban economy is also changing, with the manufacturing sector losing ground to the tertiary sector, thereby increasing unemployment and making jobs more insecure. Women are the group most adversely affected by this situation.

The measures taken by the municipalities will be increasingly important to people's daily lives, because both the federal and provincial governments are clearly overwhelmed by events. They have abdicated their economic and social responsibilities and, increasingly, are passing them to the municipalities. Municipal politics will become the arena in which the struggle against poverty will be played.

Women's Poverty in Montreal

Poverty among women in Montreal takes many forms, as it does elsewhere in the country. According to Ms. Bélanger, poverty is a reflection of the fundamental disempowerment of women. In support of her assertions, Ms. Bélanger quoted a study by Robert Choinière on the demographic and socio-economic situation of the population of Greater Montreal.[2] The author shows that in Laval and Montreal, the proportion of people living below the poverty line has risen from 21.8% in 1981 to 26.1% in 1986, an increase of nearly 1% per year. And the poverty of women in Montreal is increasing at a faster rate than that of the population of Quebec as a whole.

Despite the persistence of these disparities, changes have occurred among specific categories of women. For example, it is encouraging that the situation of women aged 65 and over has improved, mainly as a result of changes to the old age pension program. These hard-won gains are even more important now that the welfare state, which has represented a basic tool for women in their efforts to escape poverty, is being dismantled. However, the situation of young people has deteriorated greatly despite better education, an increased rate of activity, and a drop in unemployment.

A whole series of parallels can be drawn between the overall situation of youth and that of women. The sex variable of gender is often forgotten in discussions about young people; hence the importance of pursuing studies that will allow a better grasp of the relationship between women and poverty, and that between women and strategies to overcome this poverty. Ms. Bélanger stressed the fact that these relationships are different for women and men, and do not result in the same opportunities or dead ends, as the case may be. For instance, the increase in pregnancies among adolescent women leads many of them to go on

welfare, because it is often the only option open to them. Moreover, the number of single-parent families among the poor has increased, and between 80% and 85% of the heads of such families are women. Although the relationship between women's poverty and marriage breakdown appears evident, this factor does not explain everything; the persistence of widespread poverty among women has deeper causes.

Growth and Poverty: The Neo-Liberal Tandem

The impoverishment of men and women has taken place within the context of economic growth and "collective prosperity", to use a deceptive phrase. This is not simply a fleeting coincidence, but a cause-and-effect relationship that must be acknowledged if present-day poverty is to be understood, for it explains the insidious current phenomenon: the impoverishment of the middle and working classes, due to the unceasing development of modern societies. Statistics from the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) and the World Economic Forum clearly demonstrate the favourable economic position held by Canada between 1983 and 1986; however, living conditions were deteriorating during this period, as they have continued to do so.

In a move towards offering so-called "fair" competition, labour is asked to demonstrate "flexibility". But flexibility has a price: jobs become more insecure. The stabilization and structural adjustment programs proposed by the International Monetary Fund and the World Bank have been put into effect in Canada. Here, as in the Third World, they have produced a marked disparity between rich and poor. Impoverishment constitutes one of the key parts of the strategy, a gear in the neo-liberal machine. According to Ms. Bélanger, the poverty of young people and women plays a vital part in the blueprint for neo-liberalism as formulated by its proponents.

Redefining Social Measures

The 1985 Macdonald Report (Royal Commission on Economic Union and Development Prospects for Canada) stated that it would be necessary to shelve social programs for ten years. This illuminates the underlying causes of poverty among women in Montreal; today, women and young people are the principal victims of neo-liberalism, mere pawns in the restructuring of the economy. An effective struggle against poverty thus requires that discussion and action focus on women's and anti-poverty organizations' blueprints for society and, likewise, on the aims of government and the economy.

According to Ms. Bélanger, the relationship between poverty and jobs should remind us of the need to insist on the right of women to well-paid, stable jobs. In Canada, access to employment remains the best guarantee of protection against poverty. In this regard, the CACSW's study on poverty provides an exhaustive analysis of the reality of the salaried work of women in Canada and proposes a broad program of reforms to make this choice truly practical. Labour unions and women's groups consider it a top priority.

However, the battle against women's poverty cannot be waged without first clearly recognizing that the tasks associated with motherhood constitute active participation in society. This recognition would not only translate into better services guaranteeing women easier access to employment, but also access to economic independence through motherhood. Without concrete recognition, the right to penalty-free motherhood (or fatherhood) becomes meaningless.

Ms. Bélanger stressed that while the portrait of women's poverty is alarming, its magnitude must not discourage action. A clear denunciation of the scandal of women's poverty is the first of many actions to be taken. Confronting the reality of poverty, such as that found in Montreal – a city which is becoming increasingly poorer, demonstrates the need to create strategies for action. The global reality must permeate local, everyday initiatives, continually renewing women's particular view of the world and their place in it. In the final analysis, it is a question of building a society in which women want to live. ❖

1. National Council of Welfare, *Women and Poverty Revisited* (Ottawa: 1990), pp. 1-2.

2. Robert Choinière, *La situation démographique et socio-économique de la population du Montréal métropolitain : principaux résultats du recensement de 1986 par CLSC et DSC*, Regroupement de départements de santé communautaire du Montréal métropolitain, 1990, p. 139.

Published by:

Canadian Advisory Council on the Status of Women
P.O. Box 1541, Station "B"
Ottawa, Ontario K1P 5R5
Tel: (613) 992-4975
FAX: (613) 992-1715

ISBN: 0-662-58596-8
SS Cat. no: LW4-1/1991

Printed on recycled paper.

The opinions expressed in this report are not necessarily those of the CACSW.

Françoise David

Poverty and Women's Groups

Françoise David is coordinator of L'R des centres de femmes du Québec. She has worked for fifteen years as a social worker with the Centre de services sociaux du Montréal métropolitain .

Françoise David affirmed that women's groups have, for many years now, taken an active interest in the question of women's poverty and financial autonomy. They have dealt with issues such as the deindexation of family allowance, reform of social assistance, recognition of housework, access to pension plans, return of women to work in the paid labour force, pay equity, child care, and access to non-traditional jobs. Women's groups must become convinced that their work is essential and that no one else can do it for them. They must take a firm stand on government funding, and consider it a right, not a privilege.

Ms. David said she did not want to paint a statistical picture of the precarious financial situation of women's groups, preferring instead to focus on the resulting practical and political consequences.

Practical Consequences

According to Ms. David, the current situation is creating a great deal of stress and forcing women's groups to monitor all sorts of programs – in particular, those aimed at the employability of the unemployed and welfare recipients – which unduly complicates their work. Women's groups are continually fighting subsidy cutbacks and expending a great deal of energy achieving only modest results. Because current needs are far greater than the available resources, setting priorities has become an exhausting balancing act.

Political Consequences

Ms. David wondered whether the financial needs of women's groups do not alienate them from their true priorities and subject them to those of certain government departments. She also questioned whether government subsidies induce women's groups to practise a policy of self-censorship.

Many groups are afraid of taking a stand on the national question and Ms. David fears that women's groups will become victims of intellectual poverty as well as material poverty. How far has the women's movement progressed in its discussion of vital issues? People outside of women's groups are asking the following question: How long will there be "women only" groups? Ms. David said that this question must be debated and discussed if women are to successfully open the women's movement to all people. Another issue that warrants discussion is that of new reproductive technologies and the desire of infertile heterosexual as well as of lesbian women to have children. How can all these questions be reconciled? Has political lobbying replaced group action?

How can one explain the partial silence of the women's movement on major socio-political issues, and its lack of participation in public discussions both in Quebec and the rest of Canada? Ms. David explained that her comments pertained to the difficulty that her organization and others experienced in taking a position on the Gulf War. Is there a feminist blueprint for society? If so, what is it? Is it different from a pacifist, ecological, or Third-World blueprint? What are the similarities and differences among these blueprints? Can the question be discussed publicly and politically?

Women will gain nothing by lowering their voices and being more accommodating. Perhaps the time has come to reinject a certain political flavour into the women's movement. In view of the fact that the State keeps women in insecure work conditions and wants more control all the time, women must be more political and take a firm position in favour of the most disadvantaged women. Women need to oppose, both publicly and collectively, federal and provincial/territorial neo-liberal policies aimed at cutting back on social programs. More women, as individuals and as groups, need to denounce budget cutbacks and make it clear that they are totally unacceptable.

Ms. David closed by saying that the women's movement is here to stay, and that its actions go beyond special interests. Society needs the movement's educational, sensitizing, and politicizing work; when those involved in the movement are convinced of its strength, they will act. Ms. David believes that despite the lack of resources, women must join together in attempting to discuss the Quebec of tomorrow, a Quebec without poverty, sexism, and racism. She stressed that no commission can do that for women. In spite of women's insecure situation and in spite of an occasionally flagging enthusiasm, it is possible to muster up the energy to carry on. ❖

Marjorie Villefranche

The Poverty of Immigrant Women

Marjorie Villefranche is the founder of the Centre d'animation pour femmes haïtiennes in Montreal and is currently in charge of programs for Maison d'Haïti Inc. She is also a member of the City of Montreal Advisory Committee for "Vivre Montréal en santé".

Marjorie Villefranche believes that, in addition to the trauma of immigration, immigrant women in Montreal and throughout Quebec must deal with the difficult economic situation in much the same way as their fellow citizens. Invited to speak on the poverty of immigrant women, Ms. Villefranche excluded professional and well-educated immigrant women from her talk because, according to the research by the ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, these women do relatively well and even better than many Quebec-born women.[1]

Of the 120,000 immigrants who have arrived in Quebec since 1985:

- 48% are women
- 42% are between the ages of 25 and 42
- 31% fall into family categories
- 42% do not speak French or English
- 46% are Asian, although Lebanon, Haiti, France, and Vietnam are the four countries favoured by the Quebec government for immigration.

How do Immigrant Women Adapt to their New Country?

According to Ms. Villefranche, immigrant women are generally poor and live on very low incomes, Latin American and East Indian women being among the poorest. Obliged to increase their income, immigrant women work very long hours and accept types of jobs that others would refuse. Immigrant women's work is concentrated in the manufacturing and service industries; during the 1980s, over 50% of immigrant women were working in the textile, hosiery, or clothing sectors. This figure did not include the more than 30,000 women who were getting paid "under the table" during this period; such women, according to Ms. Villefranche, represented 10% of the paid female work force. They have a higher labour force participation rate than that of women originally from Quebec, but their salaries are much lower than the average, especially among Blacks and Latin Americans. Racial minority women often have few specialized skills and little education, and their unemployment rate is more than 20%.

The standard of living for Black immigrant women who have been in Quebec more than 20 years has not improved and the future of their children, born in Quebec, does not look any brighter. Institutionalized racism, racist attitudes, and racial hostility are three main problems they have to deal with on a daily basis in almost every area of their lives: paid work, housing, public services, etc. The situation is similar for Latin American immigrants in Quebec.

The number of divorced or separated immigrant women has doubled over the last decade; divorce or separation often occurs after they have settled here. With more than two children on average, immigrant women are usually in charge of a large family which often expands as the situation dictates. The women house and care for grandparents, uncles, aunts, brothers, and sisters upon immigration and until they are settled.

Immigrant women generally have little education: 25% do not have elementary school, and one immigrant woman out of three is illiterate. Many of them speak little or no French. As a result, they lose their autonomy, which makes them even more marginal. Their autonomy is not easily recovered because the conditions in which they must do so are not particularly favourable. Language, reading, and writing courses are not included in training programs which provide full living allowances. Ms. Villefranche also asked: How can immigrant women gain access to vocational training programs when the minimum prerequisite is three years of secondary school in French and mathematics? She predicts they will join the ranks of the million marginal poor people in Quebec, but will be even poorer and less privileged than women originally from Quebec.

The economic insecurity of immigrant women is compounded by emotional insecurity. After experiencing the shock of immigrating and of losing their autonomy, almost all immigrant women, whether independent, sponsored or awaiting citizen status, live in growing poverty, especially since they are usually unaware of the way their adopted society works. This, moreover, prevents them from exercising their rights: their right to information, their right to vote, legal rights, and the right to a decent standard of living.

The Future

Will immigrant women always be trapped in low-paying, low-status jobs and dismal living and working conditions?

Concerns are being expressed about the globalization of the economy and lack of government commitment to improving the lives of immigrant women affected by the resulting changes. Poorly educated non-francophone immigrant women are particularly affected by the globalization of

the marketplace. Stiffer competition from other countries is forcing industries to improve the quality of their products, which requires new attitudes, motivation, initiative, and a sense of responsibility on the part of workers. Employers are thus looking for better-educated workers; in a market that has become highly competitive, technological advances and the new skills required are placing large segments of the population at a disadvantage, especially immigrant women.

The future of immigrant women, like that of underprivileged people born in Quebec, will depend on whether society chooses to develop the potential of this minority population or ignore it. If society chooses to develop the potential of immigrant women, they – as well as their husbands and children – will realize their goal: to become full citizens in their adopted country. ❖

1. Aleyda Lamotte and Catherine Dubuc, *Les conditions de travail des domestiques immigrées*, Working Paper, Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1986.

Léa Cousineau

Municipal Initiatives

A municipal councillor, Léa Cousineau has been the chairperson of the City of Montreal Executive Committee since 1986, and is the first woman to hold this position. She is also vice-president of the Montreal Urban Community and was the first chairwoman of the Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal.

Léa Cousineau described the extent of poverty in Montreal and the rise in economic disparities since the beginning of the 1980s. In the metro area alone, which has the highest concentration of poor people in the country, there are more poor people than in all of eastern Canada. In the city of Montreal itself, the proportion of poor people is twice as high as in the regions and, as in other places, women's poverty rate exceeds that of men.

Ms. Cousineau stated that the City recognizes the severity of the situation, has brought it to the public's attention, and has made fighting poverty one of the priorities of its second mandate. She posed the following questions: What has the City accomplished to date? What can it do? What actions are beyond the City's resources?

Accomplishments of the Municipal Government

Realizing that it must devote more attention to women and especially to underprivileged women, the City has set up equal access to employment and pay equity programs and has hired women for blue-collar positions. According to Ms. Cousineau, the results have been remarkable in more ways than one; since June 1987, the percentage of women in permanent positions has gone from 16% to 21%. These positions are intended for unskilled women with little education to whom securing these jobs and being able to keep them is very important.

With regard to white-collar positions, the municipal government has reviewed its job classification system and placed more emphasis on aspects (e.g., manual dexterity and leaves of absence) of jobs primarily held by women which have not been properly evaluated. This review has led to salary increases for almost 1,000 positions, 60% of which are held by women. The municipal government realized that its personnel planning and management tools needed to be revised in order to carry out the review. It has also invited neighbouring municipalities to follow suit.

Montreal has been particularly affected by unemployment because of the recession; however, even during periods of growth, its labour force is underutilized, and Montreal has not received its share of economic development. The manufacturing sector has been replaced by the services sector, thus adding to an increase in insecure jobs, most of which are held by women. Urban sprawl has also contributed to poverty in the city core; the most affluent move to the suburbs and the poorest remain in the city centre. In fact, although only 16% of the population of Quebec lives in downtown Montreal, this area is home to 40% of Quebec's underprivileged people.

Ms. Cousineau emphasized the importance of creating new jobs, especially in disadvantaged neighbourhoods. The municipal government is encouraging local initiatives specifically with this goal in mind. For example, the City is partially funding community economic development corporations that bring together neighbourhood representatives from the private and public sectors, unions, and community organizations. These corporations are taking concrete and concerted action to promote the creation and

initial set-up of companies, as well as the hiring and training of the resident labour force. In the coming years, the City intends to allocate $6,000,000 to job stimulation pilot projects aimed at specific target groups, including women who are the heads of households and single parents.

Job creation is certainly one objective of economic development, but creating an environment appropriate for women must be another. In January 1990, the City set up an interservice committee responsible for looking at the city from a woman's point of view and proposing changes that reflect this view (e.g., safety). The committee is currently studying the possibility of designing family housing and developing facilities to assist parents.

Ms. Cousineau said that, in spite of its difficult economic situation, the City intends to devote several million dollars to the renovation of housing and the creation of low-rental housing for the less fortunate. These programs are not reserved strictly for women; however, because of their low economic status, there tend to be more women in subsidized housing.

Limitations of Municipal Measures

In Montreal, several social problems are associated with poverty. The economic situation of young people directly affects their social behaviour: they get involved in drugs, prostitution, and violence. The homeless suffer from numerous mental and physical health problems; the growing number of children suffering from hunger will most likely drop out of school and become tomorrow's poor.

Ms. Cousineau stated that the City cannot single-handedly overcome these problems; the other levels of government must become involved in the fight against poverty. The problems are complex, and go far beyond municipal powers; they require concerted action by many sectors in order to harmonize programs and resources, and achieve optimal results. The municipal government does not intend to turn its back on these problems. It plans to use the powers at its disposal to solve some of the problems, make the other governments aware of certain situations, and encourage collective action. The City wants to become a partner in a network having a common objective, a partner whose contribution would be commensurate with its means.

According to Ms. Cousineau, municipal issues are of direct concern to women. However, the connection between the municipal milieu and women is tenuous at best. Women have never been very involved in economic development corporations, and this is a vicious circle. These corporations must be encouraged to establish priority measures in cooperation with women and women's groups. Ms. Cousineau added that because municipal officials play such an important role in daily life, women must seek and hold positions of power in municipal governments. ❖

FILMS

To facilitate the transition between the portrait of poverty sketched during the morning and the possible solutions presented during the afternoon, participants were invited to attend the screening of a dynamic film on poverty in Montreal entitled *Au Chic Resto Pop*. Directed by Tahani Rached and produced by the National Film Board, this documentary was built around six songs which the characters wrote in collaboration with musician Steve Faulkner and which they themselves interpret on screen. Rap, blues, rock, and country music all speak of hunger, love, and hope. The film depicts people taking control of their lives and seeking autonomy, and pays tribute to the great sincerity of the men and women workers at "Chic Resto Pop".

Two short films were shown during the second screening. *Closing the Gap: The Fight Against Poverty*, produced by Oxfam-Newfoundland, is about the anti-poverty services in St. John's, and their work with poor families. The film documents the welfare system and the network of food banks. *No Time to Stop*, a National Film Board production, presents some of the difficulties experienced by allophone immigrants. Women from Hong Kong, Ghana, and Jamaica explain their frustrations at being trapped in dead-end, low-paying jobs. ❖

Diane Norman

Collective Kitchens

Diane Norman is a representative of the Regroupement des cuisines collectives du Québec, which began the growing "collective kitchens" movement. She is currently working on "Nourrir Montréal", a project sponsored by "Vivre Montréal en santé", which is directly related to the "Villes et villages en santé" project created by the World Health Organization. She is also working on a food bank program with the Centre local de services communautaires (CLSC) of Park Extension.

The Regroupement des cuisines collectives is first and foremost a movement aimed at re-emphasizing the value of women. Its objective is to create environments conducive to the mutual support and assistance of women and, in the longer term, to create jobs for women related to the role of providing nourishment. This role, according to Diane Norman, has been undervalued in our society; through these collective cooking projects, women would like to reappropriate the right to provide nourishment to the community. The objective of the cooking projects is to combat emotional, psychological, and physical hunger. In Ms. Norman's opinion, emotional isolation can lead to hunger in the same way as a lack of physical nourishment.

An Initiative that has Gained Ground

For women, cooking together to save time and money is an activity as old as humanity itself. But adapting this concept to the twentieth century urban environment is another matter altogether. The idea of collective cooking projects began with Jacinthe Ouellette, who played the role of the manager in the film *Au Chic Resto Pop*. She started out with one relative and ended up in the kitchens of Resto Pop, giving collective cooking classes Saturday mornings. When the film came out in 1986, Diane Norman was working as a nutritionist with the CLSC centre-sud de Montréal. She was well aware of the financial straits of women who had to spend 50% of their budget on housing and who could only reduce one expense: food. She used the Resto Pop model and adapted it to her clientele. The group meetings she organized were a lot of fun and enabled women to overcome their isolation which, according to Ms. Norman, is the worst enemy of good nutrition. The CLSC centre-sud was honoured with the André Tétrault Award presented each year for the best community initiative, thus bringing the collective cooking projects into the public eye. The movement, which is being developed in Quebec and throughout Canada and elsewhere, is now hoping to obtain funding to ensure continued operation.

The collective cooking projects do not offer courses on budgeting or nutrition; their goal is to create solidarity through mutual support and respect. The movement supports people in their efforts to achieve greater autonomy and create socially useful employment. At a time when so many people lack the means to put enough food on the table, and malnutrition is rampant throughout the world, the Quebec food industry is wasting the equivalent of $50,000,000 a year in fruit and vegetables, 20% of the food production in Quebec. Ms. Norman asked why we cannot obtain these foodstuffs to feed the hungry. The original idea of the collective cooking projects was to feed children who go to school on an empty stomach as well as seniors living at home.

Many collective cooking projects rely on food banks, and women themselves are approaching local merchants for foodstuffs. The people involved in this project are seeing that they are not the only ones in difficulty and are weaving a solid network that has given them unexpected strength as well as the energy to continue. Although many of the women involved are single parents coping with problems such as drugs and violence, when the appetite is stimulated by the aroma of food that is reminiscent of childhood, it is like a film being played that evokes hopeful memories and gives these women renewed strength to face the future. ❖

Marie-Thérèse Chicha-Pontbriand

Solutions to Poverty: A Few Points to Consider

Marie-Thérèse Chicha-Pontbriand is an economist who has conducted in-depth studies of women's domestic work as well as the effect of taxation on women. The results of her research for the Commission des droits de la personne du Québec on systemic discrimination and pay equity have been published. At the time of the symposium, Ms. Chicha-Pontbriand was the director of research at the CACSW.

Ms. Chicha-Pontbriand presented two proposals for solving women's poverty.

First Proposal: Redefinition of Certain Programs

Poor women are subject to double discrimination: discrimination on the basis of their sex, and on the basis of their social condition. If they are disabled or part of a racial minority, they are even further disadvantaged. Several of the economic solutions to poverty tend to exclude poor women because they were designed primarily for purposes other than fighting poverty. In other words, despite their validity, these solutions were not tailored to the main clientele for which they are intended.

To illustrate her point, Ms. Chicha-Pontbriand referred to two well-known types of programs: equal access and pay equity programs.

Equal access programs are intended to fight job segregation. Accordingly, a rate of women's representation is set for non-traditional jobs. But the jobs affected by these programs often require a high level of education, experience, and knowledge of the job market. Employers do not take into account the "ability" to acquire skills, but prefer to recruit candidates who are already qualified for the positions offered. In some respects, the programs are aimed at women who are already in business, and exclude poor women and those at home with children.

Poor women tend to have a low level of education, and lack experience because they have often had part-time, temporary work and have simply not had the opportunity to acquire job skills. Because they are not integrated into the job market, they do not have a network of friends or acquaintances who can help them take advantage of opportunities as they arise. Recipients of social assistance are subjected to the prejudices of employers. Ms. Chicha-Pontbriand gave the example of five women who were sent to an employer through an employment agent and who were all refused work because they were receiving social assistance. A few weeks later, when they were sent once again, but this time as homemakers, they were all hired.

Pay equity programs have the same shortcomings. Even Ontario programs, which are among the most advanced in Canada, exclude a large number of the most disadvantaged women, i.e., women working in primarily women's sectors where there is no possible comparison with men's jobs, or women working for small businesses that are not covered by the applicable legislation. Pay equity programs favour women who work for large corporations, and who have a certain level of education and knowledge. Because of the structure of the job market, poor women are unable to take advantage of these programs which, although very worthwhile, should be more strictly and better applied.

Another example is that of the employment planning program intended primarily to facilitate the professional integration of women. One of the eligibility requirements is to have been out of the job market for three years; however, this excludes many poor and immigrant women because they simply cannot afford to go without an income for that period of time.

Ms. Chicha-Pontbriand concluded that ensuring programs do not exclude people, requires adapting some of their characteristics to accommodate poor women.

Second Proposal: Anti-Poverty Program

The second proposal focused on the need to set up an anti-poverty program that provides coherent solutions and has specific objectives that are easy to identify and measure. To date, research and analysis of women's poverty has focused on measures needed to fight poverty; however, only rarely has an overall plan with precise objectives been proposed. A plan designed to achieve clear objectives would make it possible to evaluate government action, to identify shortcomings and contradictions, and to force those involved to be accountable for the delays in achieving such objectives. It would also have the advantage of informing members of the public who, given the numerous current measures proposed, are confused as to the means that should be favoured.

To be truly effective, an overall plan to fight women's poverty should be flexible and take into account the diversity of financially disadvantaged women. There is no miracle solution or easy way out, but a coherent plan of action must be developed. Such a plan is all the more important given the current budget cutbacks and the recession. ❖

Hélène Tessier

The Human Rights Charters and Poverty

Hélène Tessier is a lawyer with the Commission des droits de la personne du Québec.

Poverty is not a new problem, but the current extent of impoverishment is raising some disturbing questions. Requests for food assistance from temporary relief organizations have been growing at an alarming rate; in Montreal and elsewhere, school authorities have denounced the hunger of school children on several occasions. These questions are all the more disquieting because they are being raised at a time when the human rights charters of Quebec and Canada are receiving unprecedented attention. Political speeches are filled with declarations espousing the adherence of the governments to the charters and to equal rights; the legal community is repeatedly stressing the Supreme Court's interest in individual rights and freedoms. However, the economic inequality and devastating poverty that prevent a large number of individuals from exercising their most fundamental rights have never been so marked, despite the existence of human rights charters and antidiscriminatory laws.

Ms. Tessier began by asking whether the human rights charters actually provide tools for combatting poverty. She also alluded to the difficulty of relying on charters to intervene in matters of poverty and focused on an apparent flaw in legal reasoning with regard to equal rights.

Poverty and Discrimination

The *Quebec Charter of Individual Rights and Freedoms* contains two series of encouraging legal provisions. It devotes one chapter to economic and social rights and prohibits discrimination on the basis of social condition.

Although not all economic and social rights apply to conditions of poverty, their general objective is to provide social protection. For example, the following articles deal with various social protection aspects: the right of every child to protection and security (article 39), free public education (article 40), every person's right to fair and reasonable conditions of employment (article 46), and the protection of aged and disabled persons against any form of exploitation (article 48). Article 45 of Chapter IV, "Economic and Social Rights", states that: "Every person in need has a right, for self (sic) and his (sic) family, to measures of financial assistance and to social measures, provided for by law, susceptible of ensuring such person an acceptable standard of living." This is an important article given the principles it contains. Unfortunately, laws have precedence over the articles on economic and social rights. However, these articles make it possible to identify the injustices experienced by poor people as discrimination. Ms. Tessier is convinced that poverty is a social condition.

Discrimination on the basis of social status is not only experienced in the job market or in gaining access to certain services. The prohibition of discrimination is aimed at protecting all human rights and freedoms, including economic and social rights as well as fundamental rights. Some people are so destitute that they cannot ensure their children get enough to eat. Can these children really benefit from the right to free public education to the same extent as privileged children?

This principle also applies to fundamental rights. The much higher mortality rate in underprivileged neighbourhoods is well documented and publicized. The link between a lack of food and children's poor development has been proven; for poor people, fundamental rights such as the right to life, security, and personal integrity seem merely academic. The Quebec Charter does not contain provisions making it possible to intervene in matters of poverty. Unfortunately, as things stand, the courts are reluctant to take measures in this area.

Legal Contradictions in Respect of Equality

Ms. Tessier is puzzled about the attitude of the law in matters of rights and freedoms. The courts readily affirm the universal and fundamental nature of rights such as the freedom of expression, respect of private life, freedom of religion; however, in cases where they have not yet reached a decision on economic questions, there seems to be a marked reticence to make the link between fundamental rights and the opportunity to enjoy a decent standard of living. It is difficult to understand why freedom of commercial expression is a fundamental value in a democratic society, when the right to a decent income for food and housing is not considered an integral part of fundamental rights.

On the question of equality, case law is even more disconcerting. The Supreme Court of Canada has stated its position on several occasions and spoken eloquently on the question of equality, but not on poverty. Human rights charters are far quicker to protect private property than to promote social equality. The charters, especially the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, lie within a

framework of liberalism, which says nothing about the nature of social and economic rights. The federal charter focuses on the protection of human rights and freedoms by the State, and against the State. The *Quebec Charter of Human Rights and Freedoms* is similar except that it addresses questions of social and economic rights somewhat more directly. The protection provided for by the charters is intended for people who are employed and consume goods and services; the problems of poor people are quite removed from those the legal system is accustomed to dealing with.

The legal character of the charters requires that a legal debate be held which in turn requires finding an opponent, an authority responsible for the problem raised or at least to whom the problem can be ascribed. However, successfully fighting against exclusion resulting from poverty depends more on developing solidarity than on ascribing responsibility.

In closing, Ms. Tessier reminded the symposium participants that it is very important to discuss the issues pertaining to the Canadian and Quebec charters and poverty. Glaring contradictions between legal discourse on equality in general and the difficulty of legally defining poor people's exclusion from equality as technical discrimination must be brought to the top of the public agenda. As recognized by the court, equality has all too often been a convenient myth to hide the serious inequalities created by socio-economic injustices.

Reassuring speeches on the progress made in the area of equality and the existence of another form of equality based on personal merit, must not be permitted to hide or deny the importance of social inequalities experienced on an everyday level. Pressure must continue to be applied on the courts, forcing them to recognize that the right to equality cannot be separated from the right to greater social justice. ❖

Conclusion

In her closing remarks, President Glenda Simms thanked the symposium speakers and participants for an informative and productive day spent exploring the causes and effects of poverty as well as practical solutions to eliminate it. Throughout the day, the significance of women's autonomy and empowerment was stressed. She emphasized that these are the tools women need and must use to engineer their escape from poverty. Dr. Simms noted that the CACSW's research, publications, and recommendations have dealt with some of the topics raised in the symposium, in particular, the need for a comprehensive policy approach to combat poverty. Some of the crucial components of such a strategy would include: extensive labour market reforms, pay and employment equity, income security measures, and an emphasis on job training. Dr. Simms also pointed out that poverty will not be truly overcome until the continuing demands for equity by racial and ethnic minority women, disabled women, senior women, and all disenfranchised women are met. The role of governments and institutions is particularly important with regard to the issues of comprehensive and affordable child care, equity in divorce and separation, welfare reform, and training and self-sufficiency. After stressing that the information gathered during the symposium would help shape the CACSW's research priorities in the near future, Dr. Simms closed the symposium with the hope that the participants had been revitalized in the continuing struggle for economic equality. ❖

Les femmes et la pauvreté

Rapport du colloque régional

Montréal

12 mars 1991

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Canadian Advisory Council on the Status of Women

Introduction

Tous les deux ans, le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) tient l'une de ses assemblées trimestrielles à l'extérieur d'Ottawa, dans le but de permettre l'échange entre ses membres et les groupes de femmes. Cette année, c'est sur Montréal que s'est arrêté son choix. Il fut décidé d'y tenir un colloque d'une journée sur la pauvreté, le 12 mars 1991, afin de rassembler le plus grand nombre possible de groupes de Montréal, auxquels ont pu se joindre quelques groupes d'ailleurs au Québec ainsi que des provinces de l'Atlantique.

Le choix du thème

Le bureau de l'Est a consulté les représentantes d'un certain nombre de groupes quant à la formule à donner à cette journée et au thème à traiter. La problématique suggérée, soit la pauvreté, rejoignait les préoccupations du CCCSF. Rappelons en effet qu'en mars 1990 le Conseil a tenu à Ottawa un colloque national sur la place des femmes dans l'économie et que, en juin 1990, il a lancé la première étude majeure sur la pauvreté liée à l'emploi, intitulée *Vivre ou survivre : les femmes, le travail et la pauvreté.*

La pauvreté à Montréal n'est pas un sujet nouveau. Ce qui l'est davantage, c'est l'ampleur et l'étendue qu'elle prend depuis quelques années. Nous savions que certains quartiers de Montréal étaient aux prises avec ce problème depuis longtemps. D'autres viennent aujourd'hui s'ajouter à la liste. Les populations aptes au travail se retrouvent de plus en plus au chômage et le recours à l'aide sociale ne cesse de croître. Maintes raisons sont à l'origine de cette situation : la désindustrialisation de Montréal, l'étalement urbain, la spécialisation de plus en plus poussée du travail, le manque de formation professionnelle, le libre-échange, le nombre croissant des familles monoparentales, la récession et bien d'autres.

Qui a participé?

Quelque cent-soixante organismes de Montréal engagés dans la lutte contre la pauvreté ont répondu à l'invitation du Conseil. Des chercheures universitaires et des personnes représentant certains ministères et organismes gouvernementaux se sont jointes aux groupes de femmes invités à ce colloque, de même que la ministre responsable de la Condition féminine, M^me^ Mary Collins, ainsi que les membres actuelles, les anciennes membres et le personnel du Conseil. Grâce à la collaboration du Secrétariat d'État, une vingtaine de groupes de femmes de l'extérieur de Montréal (Québec et provinces atlantiques) ont pu participer à cette journée de réflexion.

Programme de la journée

La présidente du CCCSF, Glenda Simms, a souhaité la bienvenue aux participantes et parlé du rôle du Conseil, après quoi la vice-présidente de l'Est, Ginette Busque, a expliqué le déroulement de la journée.

En matinée, trois conférencières (Lucie Bélanger, Françoise David et Marjorie Villefranche) ont brossé un tableau de la pauvreté à Montréal et analysé le phénomène de la féminisation de la pauvreté. Après une période de questions, la discussion a pu se poursuivre pendant le déjeuner, au cours duquel la ministre Mary Collins a encouragé les participantes à continuer l'oeuvre entreprise, citant les initiatives mises de l'avant par le gouvernement fédéral dans le but de les appuyer.

Pour faire la transition entre le portrait de la pauvreté exposé en matinée et les solutions possibles présentées en après-midi, les participantes ont eu le choix entre deux séances de films sur la pauvreté. Une table ronde a suivi, réunissant quatre spécialistes (Léa Cousineau, Diane Norman, Marie-Thérèse Chicha-Pontbriand et Hélène Tessier) qui ont abordé chacune un aspect de la pauvreté des femmes et proposé des moyens de la contrer.

Une autre période de questions a permis aux participantes d'émettre leurs opinions, puis Glenda Simms a clôturé la journée. Elle a réitéré les préoccupations du Conseil à l'égard des sujets abordés au cours de la journée, soulignant le fait que le contenu des débats allait permettre au Conseil d'orienter ses priorités de recherche. ◆

Lucie Bélanger

Portrait factuel et politique de la pauvreté des femmes à Montréal

Lucie Bélanger est sociologue. Actuellement au Bureau de consultation jeunesse de Montréal, elle a travaillé avec le Réseau de défense des droits sociaux, où elle s'est particulièrement intéressée à la situation des femmes.

La pauvreté, qui a marqué un recul de 1975 à 1979, connaît depuis lors une progression alarmante, et la récession qui frappe de nouveau accélère le processus d'appauvrissement. Cette recrudescence de la pauvreté remet en question de façon radicale les stratégies de lutte contre la pauvreté, aussi bien les nôtres que celles de l'État, d'autant plus qu'elle s'est effectuée dans un contexte de reprise économique et de prospérité collective.

Qu'en est-il des femmes dans ce contexte?

Les chiffres publiés par le CCCSF, dans son étude *Vivre ou survivre? Les femmes, le travail et la pauvreté*, sont aussi alarmants que catastrophiques : entre 1975 et 1986, la proportion de travailleuses économiquement faibles a augmenté de 160,4 %. Une étude du Conseil national du bien-être social démontre également que la situation ne s'est guère améliorée malgré l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail au cours des dernières décennies[1]. M^me^ Bélanger remet en cause le salariat lui-même et les relations hommes-femmes dans la société, ainsi que le principe de croissance économique imposé aux femmes à partir de structures patriarcales omniprésentes. L'appauvrissement des femmes n'y est certes pas étranger.

Lucie Bélanger brosse un portrait sommaire de la pauvreté des femmes à Montréal et tente de la replacer dans le contexte stratégique néo-libéral de croissance économique, qui en constitue aujourd'hui l'une des causes profondes. À son avis, l'analyse féministe est plus pertinente et plus urgente que jamais.

Montréal au coeur d'un tourbillon de pauvreté

Sur quel fond de scène se posent nos questions quant à la pauvreté des femmes à Montréal? Dans l'ensemble canadien, le Québec et Montréal s'appauvrissent. Sur le territoire de Montréal, cette dynamique d'appauvrissement suit une tendance bien particulière que le Conseil des affaires sociales du Québec a nommée le développement en « trou de beigne », c'est-à-dire que le centre-ville s'effrite au profit de la banlieue et que Montréal s'appauvrit en devenant le refuge des démunis venus d'ailleurs au Québec. C'est ainsi que l'on voit se modifier la répartition des populations pauvres à Montréal, phénomène auquel vient s'ajouter une transformation de l'économie urbaine : le secteur manufacturier perd du terrain au profit du secteur tertiaire, ce qui a contribué à la croissance du chômage et à la précarisation de l'emploi. Les plus touchées, est-il besoin de le souligner, sont les femmes.

Les interventions municipales seront de plus en plus décisives, puisque les gouvernements d'Ottawa et de Québec semblent carrément dépassés par les événements. Ils ont abdiqué leurs responsabilités économiques et sociales, qu'ils refilent de plus en plus aux municipalités. La politique municipale deviendra donc un champ prioritaire d'intervention dans la lutte contre la pauvreté.

La pauvreté au féminin à Montréal

Selon M^me^ Bélanger, la pauvreté est la manifestation d'une dépossession fondamentale des femmes. Elle cite à l'appui de ses propos une étude de Robert Choinière sur la situation démographique et socio-économique de la population du grand Montréal[2]. L'auteur montre que, sur le territoire de Laval et de Montréal, le taux des personnes vivant sous le seuil de faibles revenus est passé de 21,8 % en 1981 à 26,1 % en 1986, soit un rythme de croissance de presque 1 % par année. Et la pauvreté des Montréalaises s'accroît à un rythme plus rapide que celle de l'ensemble de la population du Québec.

Malgré cette permanence générale des écarts, des évolutions se sont pourtant produites dans des catégories particulières de femmes. Par exemple, il est réjouissant de noter que le sort des personnes âgées de 65 ans et plus s'est amélioré grâce, notamment, à la bonification des programmes de pensions de vieillesse. Ce phénomène est d'autant plus important à une époque où l'on assiste à un démantèlement de l'État-providence qui a été, pour les femmes, un outil fondamental pour se sortir de la pauvreté. Par contre, la situation des jeunes s'est grandement détériorée, et cela, en dépit d'une plus grande scolarisation, d'un taux d'activité accru et d'une baisse du chômage.

Des parallèles constants pourraient être faits entre la situation globale des jeunes et celle des femmes. Trop souvent, en parlant des jeunes, on oublie la variable sexe, d'où l'importance de poursuivre des études pour mieux saisir le rapport des femmes à la pauvreté, et leur rapport aux stratégies pour se sortir de cette pauvreté. M^me^ Bélanger souligne que ces rapports ne sont pas les mêmes pour les femmes et pour les hommes, et qu'ils ne conduisent pas aux mêmes choix ni aux mêmes culs-de-sac. Par exemple, l'augmentation des grossesses chez les adolescentes amène nombre d'entre elles à faire appel à l'aide sociale, parce que c'est souvent leur seul recours. Par ailleurs, la proportion

de familles monoparentales parmi les familles pauvres a augmenté, et entre 80 et 85 % de ces familles sont dirigées par une femme. Bien que le rapport entre la pauvreté au féminin et la rupture du lien matrimonial apparaisse ici à l'évidence, ce facteur n'explique pas tout, et la permanence de la pauvreté générale des femmes renvoie à des causes plus profondes.

Croissance et appauvrissement : le couple néo-libéral

L'appauvrissement des femmes et des hommes s'est produit dans un contexte de croissance économique et, expression mensongère, de « prospérité collective ». Il n'y a pas là qu'une simple concomitance passagère, mais un rapport de cause à effet qu'il est essentiel de saisir pour comprendre la pauvreté actuelle, car il explique le phénomène auquel nous assistons présentement et qui s'est installé graduellement : l'appauvrissement des classes moyennes et populaires, dû à l'incessant développement de nos sociétés. Les chiffres, qu'ils proviennent de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou du World Economic Forum, sont clairs quant à la bonne posture économique du Canada et du Québec entre 1983 et 1986, en même temps que se détérioraient et que continuent de se détériorer systématiquement les conditions de vie.

Afin de tendre vers une position de concurrence dite loyale, on exige la « flexibilité » de la main-d'oeuvre. Mais la flexibilité a aussi son corollaire : la précarisation de l'emploi. On a appliqué au Canada les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel mis de l'avant par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, et ils ont produit, ici comme dans le Tiers Monde, un écart marqué entre la richesse et la pauvreté. L'appauvrissement constitue une pièce maîtresse de la stratégie néo-libérale. Selon M^me^ Bélanger, la pauvreté des jeunes et des femmes joue un rôle indispensable dans les plans du néo-libéralisme et de ses maîtres d'oeuvre.

Redéfinition des mesures sociales

Dans le rapport Macdonald (Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada), en 1985, on disait qu'il fallait mettre entre parenthèses les programmes sociaux pendant dix ans. Voilà qui nous rapproche des causes profondes de la pauvreté des Montréalaises car, aujourd'hui, les femmes et les jeunes sont les principales victimes du néo-libéralisme, les principaux outils de la restructuration de l'économie. Aussi une lutte efficace contre la pauvreté exige-t-elle que l'on fasse porter le débat et l'action sur le terrain des projets de société et des finalités de l'État et de l'économie.

Selon M^me^ Bélanger, le lien entre pauvreté et emploi doit nous rappeler l'importance de réaffirmer le droit des femmes à un emploi bien rémunéré et stable. Dans nos sociétés, l'accès à l'emploi demeure la voie qui semble offrir le meilleur gage de protection contre la pauvreté. À ce titre, l'étude du CCCSF sur la pauvreté propose une analyse exhaustive de la réalité du travail salarié des femmes au Canada et soumet un vaste programme de réformes pour rendre ce choix concrètement praticable. On sait que les syndicats et les groupes de femmes en font une priorité.

Mais cette lutte ne saurait se faire en dehors de la reconnaissance explicite que les tâches maternelles constituent une participation active à la société. Reconnaissance qui ne saurait se traduire uniquement par de meilleurs services facilitant l'accès à l'emploi, mais aussi par la possibilité réelle d'accès, grâce à la maternité, à l'indépendance économique. Sinon, que signifie le droit à la maternité et à la paternité?

Le portrait de la pauvreté au féminin a de quoi nous laisser songeuses, mais son ampleur ne doit pas nous décourager. Il nous indique les défis à relever, le premier étant de dénoncer le scandale de la pauvreté des femmes. Ce portrait, confronté à la réalité de Montréal qui s'appauvrit, appelle nos stratégies d'action. Notre rapport au monde est global, affirme M^me^ Bélanger, et aujourd'hui plus que jamais, cette globalité doit traverser nos initiatives locales et quotidiennes. Nous devons sans cesse réaffirmer notre regard propre sur le monde, et avec le monde. Car il s'agit, en dernier ressort, du choix de la société dans laquelle les femmes veulent vivre. ❖

1. Conseil national du bien-être social, *La femme et la pauvreté dix ans plus tard*, Ottawa, 1990, p. 1-2.

2. Choinière, Robert, *La situation démographique et socio-économique de la population du Montréal métropolitain : principaux résultats du recensement de 1986 par CLSC et DSC*, Regroupement de départements de santé communautaire du Montréal métropolitain, 1990, p. 139 et suivantes.

Publié par :

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme
C.P. 1541, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5R5
Téléphone : (613) 992- 4975
Télécopieur : (613) 992-1715

Imprimé sur papier recyclé.

ISBN : 0-662-58596-8
N° de cat. MAS : LW4-1/1991

Les opinions exprimées dans le présent document ne reflètent pas forcément le point de vue du CCCSF.

Françoise David

La pauvreté et les groupes de femmes

Françoise David est coordonnatrice de l'R des centres de femmes du Québec. Elle a aussi été travailleuse sociale pendant 15 ans au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain.

C'est depuis de nombreuses années, affirme Françoise David, que les groupes de femmes s'intéressent à la question de la pauvreté et à celle de l'autonomie financière des femmes. Ils ont en effet traité des dossiers comme la désindexation des allocations familiales, la réforme de l'aide sociale, la reconnaissance du travail ménager, l'accès aux régimes de rentes, le retour des femmes sur le marché du travail, l'équité salariale, les services de garde, l'accès au travail non traditionnel, et ainsi de suite. Les groupes de femmes doivent se convaincre, assure-t-elle, qu'ils sont indispensables et que ce qu'ils font, personne ne peut le faire à leur place. Ils doivent adopter une attitude ferme vis-à-vis du financement étatique et le considérer comme un droit, comme un dû, et non comme un privilège.

M^me^ David n'a pas voulu brosser un portrait statistique de la pauvreté des groupes de femmes, préférant aborder les conséquences concrètes et quotidiennes qui en découlent, ainsi que les conséquences politiques.

Le quotidien

La situation actuelle génère énormément de stress et oblige à composer avec toutes sortes de programmes, explique M^me^ David, notamment celui de l'employabilité des chômeuses et des bénéficiaires de l'aide sociale, ce qui complique d'autant l'organisation du travail. Les organismes ne cessent de lutter contre les réductions de subventions et dépensent une grande somme d'énergie pour des résultats modestes. Les besoins dépassent largement les ressources, et la hiérarchisation des priorités oblige à une gymnastique harassante.

Les conséquences politiques

Leur besoin d'argent n'amène-t-il pas les groupes de femmes à s'éloigner de leurs priorités pour se soumettre à celles qui leur sont imposées par certains ministères? Les subventions étatiques n'amènent-elles pas à pratiquer une politique d'autocensure?

Nombre de groupes ont peur de prendre position sur la question nationale, et M^me^ David dit craindre qu'à la pauvreté matérielle ne vienne s'ajouter une pauvreté intellectuelle. Où en sont les débats de fond dans le mouvement des femmes? Jusqu'à quand encore des groupes « pour femmes seulement »? La question se pose à l'extérieur de nos rangs, dit-elle. Il faudrait en débattre, en parler pour parvenir à ouvrir des portes. Un autre dossier qui mérite réflexion est certes celui des nouvelles techniques de reproduction, du désir d'enfant chez les femmes hétérosexuelles et lesbiennes. Comment peut-on concilier ces questions? Et le lobby politique n'aurait-il pas remplacé l'action collective?

Comment expliquer le quasi-silence du mouvement des femmes face aux grands enjeux socio-politiques et sa quasi-absence des débats publics, tant au Québec que dans le reste du Canada? Les propos de M^me^ David ne sont pas étrangers, précise-t-elle, à la difficulté que son groupe et d'autres ont éprouvée à se situer par rapport à un événement comme la guerre du Golfe. Avons-nous un projet féministe de société? demande-t-elle. Lequel? Se distingue-t-il d'un projet pacifiste, écologiste, tiers-mondiste? Qu'est-ce qui rapproche ces projets, qu'est-ce qui les différencie? Peut-on en parler publiquement et politiquement?

Il ne sert à rien de nuancer davantage, de se montrer « gentilles » à l'égard des gouvernements. Les groupes ne devraient-ils pas plutôt tenter de redonner au mouvement des femmes une certaine saveur politique? Face à un État qui maintient les femmes dans des conditions de travail précaires et qui veut contrôler toujours davantage, il ne faut pas craindre l'action politique et prendre fermement position en faveur des femmes les plus démunies. Il faudrait s'opposer publiquement et collectivement aux mesures néo-libérales, tant fédérales que provinciales, qui réduisent les programmes sociaux. Il faudrait que nous soyons beaucoup plus nombreuses, en tant que femmes et en tant que groupes, à dénoncer les réductions budgétaires et à proclamer haut et fort qu'elles sont inacceptables.

Le mouvement des femmes est là pour demeurer, conclut M^me^ David, et pas uniquement pour permettre aux femmes de se regrouper en fonction d'intérêts particuliers. Il a un rôle d'éducation, de sensibilisation, de politisation dont la société ne peut se passer et, s'il est convaincu de sa force, il peut agir. M^me^ David est d'avis que malgré le manque de ressources, il faut tenter de réfléchir ensemble sur le Québec de demain, un Québec sans pauvreté, sans sexisme et sans racisme. Aucune commission ne peut le faire à notre place, dit-elle, et malgré nos conditions précaires, malgré la difficulté de maintenir l'enthousiasme, il est possible de trouver un second souffle pour continuer. ◆

Marjorie Villefranche

La pauvreté des femmes immigrantes

Marjorie Villefranche est à l'origine de la création du Centre d'animation pour femmes haïtiennes, à Montréal, et est actuellement responsable des programmes à la Maison d'Haïti inc. Elle est aussi membre du comité consultatif de la ville de Montréal pour « Vivre Montréal en santé ».

Marjorie Villefranche fait remarquer qu'en plus de l'expérience traumatisante de l'immigration, les immigrantes ont à subir le contrecoup du contexte économique montréalais ou québécois comme beaucoup de leurs concitoyennes. Invitée à parler de la pauvreté des femmes immigrantes, elle préfère exclure de son exposé les femmes très scolarisées qui ont une profession et qui, de ce fait, s'en tirent relativement bien et parfois mieux que bien des Québécoises de souche, selon une recherche du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec[1].

Des 120 000 immigrantes et immigrants accueillis au Québec depuis 1985,

- 48 % sont des femmes;
- 42 % ont entre 25 et 42 ans;
- 31 % se trouvent dans les catégories de la famille;
- 42 % ne parlent ni le français ni l'anglais;
- 46 % sont originaires du continent asiatique, bien que le Liban, Haïti, la France et le Viet Nam soient les quatre pays favorisés pour l'immigration au Québec.

Comment se vit l'intégration?

Selon M^me^ Villefranche, les femmes immigrantes, en général, sont pauvres et vivent d'un revenu très bas, les Latino-américaines et les Antillaises étant les moins favorisées sur ce plan. Obligées d'augmenter leur revenu, elles travaillent de longues heures et acceptent des emplois pénibles délaissés par les autres. Leur travail est concentré dans les activités manufacturières et de service. Au cours des années 80, plus de la moitié d'entre elles se trouvaient dans les secteurs du textile, de la bonneterie ou du vêtement, sans compter le travail au noir où, pendant la même période, on dénombrait plus de 30 000 femmes immigrantes. Ces travailleuses au noir, ajoute M^me^ Villefranche, représentent 10 % de la main-d'oeuvre féminine rémunérée, avec un taux d'activité relativement plus élevé que celui des Québécoises de souche, mais un salaire très inférieur à la moyenne, surtout chez les Noires et les Latino-américaines. Les femmes issues des minorités raciales sont souvent peu spécialisées et peu scolarisées et, chez elles, le taux de chômage est de plus de 20 %.

Quant aux femmes noires qui ont immigré au Québec il y a plus de 20 ans, elles n'ont pas vu leurs conditions de vie s'améliorer, et l'avenir de leurs enfants, pourtant nés ici, ne s'annonce guère plus reluisant. Le racisme institutionnalisé, les attitudes racistes et le harcèlement racial sont les trois principaux fléaux qu'elles doivent affronter quotidiennement et dans presque toutes leurs activités : travail, logement, services publics, et autres. La situation est semblable pour les Latino-américaines.

Le nombre de femmes immigrantes divorcées ou séparées a doublé au cours de la dernière décennie, le divorce ou la séparation survenant souvent après l'installation au pays. Ayant en moyenne plus de deux enfants, les femmes immigrantes ont la charge d'une famille nombreuse et très souvent élargie et élastique à souhait : elles hébergeront et soigneront les grands-parents, les oncles, les tantes, les frères et les soeurs à leur arrivée et jusqu'à leur installation.

Les immigrantes sont en général peu scolarisées : 25 % d'entre elles n'ont pas terminé leur cours primaire et une sur trois est analphabète. Nombre d'entre elles parlent peu ou pas le français. Elles subissent ainsi une perte d'autonomie qui les marginalise encore davantage, et cette autonomie ne sera pas facile à reconquérir car les conditions offertes ne sont pas vraiment favorables. En effet, les cours de langue et l'alphabétisation ne sont pas inclus dans les formations assorties de pleines allocations. Quant à la formation professionnelle, M^me^ Villefranche se demande comment les femmes immigrantes y auront accès puisqu'on exige trois années d'études secondaires en français et en mathématique. Elles iront donc rejoindre le million de pauvres marginalisés que compte le Québec, tout en demeurant plus pauvres et plus démunies que les Québécoises de souche.

À l'insécurité économique s'ajoute une insécurité affective et émotive. Après avoir subi le choc migratoire et une perte d'autonomie, les femmes immigrantes, qu'elles soient indépendantes, parrainées ou en attente de statut, vivent presque toutes dans une pauvreté grandissante, d'autant plus qu'elles méconnaissent très souvent les mécanismes de fonctionnement de la société d'accueil. Elles sont ainsi privées par surcroît de l'exercice de leurs droits : droit à l'information, droit de vote, droit judiciaire et, surtout, droit à un niveau de vie décent.

L'avenir

Les femmes immigrantes auront-elles toujours pour lot le sous-emploi, les emplois subalternes, les piètres conditions de vie et de travail? La mondialisation de l'économie et le désengagement de l'État ne sont pas sans inquiéter, affirme M^me^ Villefranche. Les femmes immigrantes peu scolarisées et non francophones sont touchées par cette mondialisation du marché. La concurrence internationale accrue oblige les industries à améliorer la qualité de leur produit, ce qui exige de la part des travailleuses et travailleurs des attitudes nouvelles, de la motivation, de l'initiative et le sens des responsabilités. Les employeurs recherchent donc une main-d'oeuvre plus instruite. Or, dans un marché devenu hautement concurrentiel, la transformation technique et l'exigence de nouvelles compétences mettent de larges fractions de la population en difficulté, et les femmes immigrantes le sont encore plus.

L'avenir des immigrantes, tout comme celui des personnes défavorisées nées au Québec, dépendra de notre choix de société : ou nous choisirons de développer le potentiel de cette population minoritaire, ou nous choisirons de l'oublier. Le choix de développer leur potentiel ferait des femmes immigrantes – tout comme de leur conjoint et de leurs enfants – des citoyennes à part entière de leur pays d'adoption, comme elles rêvaient de l'être à leur arrivée. ◆

1. Lamothe, Aleyda et Catherine Dubuc, « Les conditions de travail des domestiques immigrées », document de travail, Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1986.

Léa Cousineau

Les initiatives municipales

Léa Cousineau est conseillère municipale et présidente du Comité exécutif de la ville de Montréal depuis 1986, la première femme à occuper ce poste. Elle est aussi vice-présidente de la Communauté urbaine de Montréal et fut la première présidente du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal.

M^me^ Cousineau affirme que l'ampleur de la pauvreté à Montréal et l'accélération des disparités économiques, depuis le début des années 80, suscitent de profondes inquiétudes. On dénombre dans la région métropolitaine plus de personnes économiquement faibles que dans tout l'est du Canada, ce qui en fait le plus vaste bassin de pauvreté au pays. Dans la ville même de Montréal, la proportion de la pauvreté est deux fois plus élevée que dans le reste de la région et, là comme ailleurs, le taux de pauvreté des femmes dépasse celui des hommes.

L'administration municipale a reconnu la gravité de la situation. Elle a d'abord contribué à la nommer publiquement, à la rendre visible, et elle a fait de la lutte contre la pauvreté l'une des priorités de son second mandat. Qu'a-t-elle réalisé jusqu'à présent? Que peut-elle faire et quelles sont ses limites? Ce sont les questions auxquelles Léa Cousineau tente de répondre.

Réalisations de l'administration municipale

La Ville a compris qu'il fallait donner une plus grande place aux femmes et surtout aux femmes moins favorisées; c'est pourquoi elle a mis sur pied des programmes d'accès à l'égalité et d'équité salariale, et embauché des femmes à des postes de cols bleus. Selon M^me^ Cousineau, les résultats sont remarquables à plus d'un égard et, depuis juin 1987, la proportion de femmes à des postes permanents est passée de 16 à 21 %. Ces emplois s'adressent à des femmes non spécialisées et peu instruites, d'où l'importance pour elles d'occuper ces emplois et, surtout, de pouvoir les garder.

Du côté des cols blancs, l'administration municipale a révisé ses grilles d'emplois et attribué plus de poids à certaines particularités des emplois généralement occupés par des femmes et auparavant sous-estimées, comme la dextérité fine et la fréquence des interruptions. Cette réévaluation a conduit à une hausse de rémunération de près de mille postes, dont 60 % étaient occupés par des femmes. L'administration a dû, pour ce faire, revoir ses outils de gestion et de planification du personnel. Elle a par ailleurs invité les municipalités voisines à lui emboîter le pas.

Si Montréal est particulièrement touchée par le chômage en raison de la récession actuelle, sa main-d'oeuvre demeure sous-utilisée, même en période de croissance, et elle ne reçoit pas sa part du développement économique. Le remplacement du secteur manufacturier par le secteur des services a contribué à l'accroissement du nombre d'emplois précaires, majoritairement occupés par des femmes. L'étalement urbain a également contribué à l'appauvrissement de la ville, les plus nantis allant vers la banlieue et les plus pauvres demeurant à Montréal. Tant et si bien qu'on y retrouve 16 % de la population du Québec, mais 40 % des démunis.

M^me^ Cousineau souligne l'importance de susciter la création d'emplois, surtout dans les quartiers défavorisés. C'est dans ce but que l'administration municipale encourage les initiatives locales. Par exemple, la Ville finance partiellement les sociétés de développement économique

communautaire qui regroupent l'ensemble des partenaires d'un quartier, issus des secteurs privé et public, des milieux syndicaux et communautaires. Ces sociétés mènent des actions concrètes et concertées en vue de favoriser la création et l'implantation d'entreprises dans un secteur, ainsi que l'adaptation et la formation de la main-d'oeuvre résidante. La Ville compte, dans les prochaines années, consacrer six millions de dollars à des projets pilotes en matière d'emploi, et les femmes chefs de familles monoparentales font partie des clientèles cibles.

La création d'emplois est certes un objectif de développement économique, mais encore faut-il créer un environnement propice pour les femmes. En janvier 1990, la Ville a mis sur pied un comité interservices chargé de penser une ville au féminin et de proposer des aménagements qui tiennent compte des femmes. Ce comité étudie la possibilité de concevoir des logements familiaux et de développer des outils qui facilitent l'exercice des fonctions parentales.

Malgré les difficultés qu'elle connaît, la Ville entend consacrer plusieurs millions de dollars à la rénovation de logements et à la création de HLM pour les personnes défavorisées. Ces programmes ne sont pas réservés aux femmes, mais ils s'adressent aux personnes économiquement faibles, en majorité des femmes.

Les limites de l'intervention municipale

À Montréal, plusieurs problématiques sociales sont liées à la pauvreté. La situation économique des jeunes a des incidences directes sur leurs comportements sociaux : elle engendre les réseaux de drogue, de prostitution et de violence. La condition inacceptable des personnes itinérantes aggrave leurs multiples troubles de santé mentale et physique et les écoliers et écolières, qui sont de plus en plus nombreux à souffrir de la faim, sont les futurs décrocheurs et décrocheuses et, partant, les futurs pauvres de notre société.

La Ville ne pourra venir seule à bout de ces problèmes, constate M^me^ Cousineau, et les gouvernements devront s'engager dans la lutte contre la pauvreté. Les problématiques en cause présentent des caractéristiques communes : elles sont complexes, elles dépassent largement les pouvoirs municipaux, elles nécessitent des interventions concertées et intersectorielles, ainsi qu'une harmonisation des programmes et des ressources afin d'en maximiser les retombées. L'administration municipale n'entend pas demeurer indifférente à tous ces problèmes. Elle compte utiliser tous les pouvoirs mis à sa disposition pour en régler certains, mais aussi pour dévoiler les situations afin d'y sensibiliser les gouvernements et d'en favoriser la prise en charge collective. La Ville veut devenir un partenaire dans le réseau d'intervention, un partenaire dont la contribution serait assurée selon ses moyens.

Les problématiques municipales touchent de près les femmes, affirme M^me^ Cousineau. Pourtant, les liens entre le milieu municipal et les femmes sont fragiles et à peu près inexistants. Les femmes sont toujours les grandes absentes des sociétés de développement économique, une tradition qui se perpétue. Il faut amener ces sociétés à établir des priorités d'action de concert avec les femmes et les groupes de femmes. Par ailleurs, M^me^ Cousineau rappelle que les personnes en poste ont un rôle à jouer, d'où l'importance pour les femmes d'occuper des postes de pouvoir dans l'administration municipale. ❖

Projection

Pour faire la transition entre le portrait de la pauvreté exposé en matinée et les solutions possibles présentées en après-midi, les participantes ont pu assister à un long métrage extrêmement vivant et dynamique sur la pauvreté à Montréal, intitulé *Au Chic Resto Pop*. Réalisé par Tahani Rached et produit par l'Office national du film, ce document est construit autour de six chansons que les personnages ont écrites en collaboration avec le musicien Steve Faulkner, et qu'ils interprètent eux-mêmes à l'écran. Rap, blues, rock et western parlent de faim, d'amour et d'espoir. Le film offre une vision de prise en charge et de recherche d'autonomie, et met en valeur la très grande authenticité des travailleuses et travailleurs du « Chic Resto Pop ».

Étaient également à l'affiche deux courts métrages produits respectivement par Oxfam-Terre-Neuve et l'Office national du film. Le premier, *Closing the Gap : The Fight Against Poverty*, fait le tour des services offerts aux familles démunies de la ville de St. John's pour les aider à combattre la pauvreté. On y explique notamment les ressources de l'assistance sociale et le réseau des banques d'alimentation. Le second, *No Time to Stop*, présente les difficultés des immigrantes allophones. Des femmes de Hong Kong, du Ghana et de la Jamaïque expliquent à quel point elles se sentent lésées d'être confinées à des emplois sans envergure et piètrement rémunérés. ❖

Diane Norman

Les cuisines collectives

Diane Norman est représentante du Regroupement des cuisines collectives du Québec, un mouvement qui prend de plus en plus d'expansion. Elle travaille actuellement au programme « Nourrir Montréal » parrainé par « Vivre Montréal en santé », dérivé de « Villes et villages en santé », né d'une initiative de l'Organisation mondiale de la Santé. Elle travaille aussi à un projet d'accès à l'alimentation du Centre local de services communautaires (CLSC) Parc Extension.

Le regroupement en cuisines collectives représente d'abord un mouvement de valorisation des femmes. Il a pour but de créer des lieux propices à l'appui mutuel et à l'entraide et vise à créer pour les femmes des emplois reliés à l'acte de nourrir. Cet acte, affirme Diane Norman, a été dévalorisé dans nos sociétés et, par les cuisines collectives, les femmes veulent se réapproprier le droit de nourrir la communauté. Les objectifs des cuisines collectives sont de diminuer la faim tant émotive et psychologique que physique car, selon M^me^ Norman, l'isolement émotif peut engendrer la faim tout autant que le manque de nourriture.

Une initiative qui a fait son chemin

Pour les femmes, le fait de cuisiner ensemble pour économiser temps et argent est vieux comme le monde. Mais adapter ce concept à un espace urbain du XX^e^ siècle est une tout autre chose.

L'historique des cuisines collectives débute avec Jacinthe Ouellette (qui joue le rôle de la gérante dans le film *Au Chic Resto Pop*). Elle s'est mise à cuisiner avec une parente, pour ensuite se retrouver dans les cuisines du Resto Pop à enseigner, les samedis matins, à cuisiner en commun. À la même période, en 1986-1987, Diane Norman, alors nutritionniste au CLSC centre-sud de Montréal, constatait les énormes difficultés financières de certaines femmes qui devaient consacrer 50 % de leur budget au logement et dont la seule dépense compressible était la nourriture. Elle s'est inspirée du modèle du Resto Pop pour l'adapter à sa clientèle. Les rencontres de groupe ont aussi permis aux femmes de briser leur isolement, le pire ennemi d'une bonne alimentation, selon Diane Norman. Le CLSC centre-sud a ainsi mérité le prix André Tétrault, décerné chaque année pour la meilleure initiative communautaire, donnant par le fait même au mouvement des cuisines collectives une grande visibilité. Le regroupement, qui se répand au Québec, dans tout le Canada et même ailleurs, espère maintenant obtenir du financement pour assurer son fonctionnement.

Le but des cuisines collectives n'est pas d'offrir des cours sur le budget ni sur l'alimentation, mais plutôt de créer un mouvement de solidarité entre femmes grâce à l'entraide et à la valorisation des connaissances. Il s'agit surtout de promouvoir une démarche vers une plus grande autonomie et vers la création d'emplois socialement utiles. Alors que tant de gens n'ont pas les moyens de se nourrir convenablement et que partout dans le monde on assiste au dépérissement de la santé dû à la sous-alimentation, l'industrie alimentaire québécoise rejette en fruits et légumes une valeur de 50 millions de dollars par année, soit 20 % de la production alimentaire du Québec. Comment se fait-il, demande M^me^ Norman, que nous ne puissions pas récupérer ces denrées pour nourrir notre monde? En suivant l'idéologie de départ des cuisines collectives, il serait possible, dans chaque collectivité, de nourrir les enfants dans les écoles et les personnes âgées en maintien à domicile.

Beaucoup de cuisines collectives font appel à des banques alimentaires et les femmes sollicitent elles-mêmes les commerçants locaux. Elles constatent que d'autres vivent les mêmes difficultés, et de là se forme un noyau de solidarité qui permet d'aller de l'avant et de trouver des forces insoupçonnées. Nombre de ces femmes sont chefs de famille monoparentale, parfois aux prises avec des problèmes de toxicomanie, de violence et autres. Mais, assure M^me^ Norman, quand l'odorat est titillé par la préparation de plats qui rappellent l'enfance, c'est comme un film qui fait jaillir une foule de souvenirs et incite à aller de l'avant. ❖

Marie-Thérèse Chicha-Pontbriand

Solutions à la pauvreté : quelques pistes de réflexion

Économiste, Marie-Thérèse Chicha-Pontbriand a étudié en profondeur l'évaluation du travail domestique des femmes, ainsi que la fiscalité dans son rapport avec les femmes. Elle a effectué des recherches sur la discrimination systémique et l'équité salariale dans le cadre de la Commission des droits de la personne du Québec, dont les résultats ont été publiés. Au moment du colloque, M^me^ Chicha-Pontbriand était directrice de la recherche au CCCSF.

M^me^ Chicha-Pontbriand nous présente deux propositions pour combattre la pauvreté : la redéfinition de certains programmes et la création d'un programme antipauvreté.

La redéfinition de certains programmes

Les femmes pauvres subissent une double discrimination : d'abord en fonction de leur sexe, puis en fonction de leur condition sociale. Si elles sont handicapées ou membres d'une minorité raciale, elles sont encore plus désavantagées. Or, parmi les solutions économiques à la pauvreté, plusieurs risquent d'avoir un effet d'exclusion sur les femmes pauvres puisqu'elles ont été principalement élaborées à d'autres fins que la lutte contre la pauvreté. Autrement dit, malgré leur bien-fondé, ces solutions n'ont pas été conçues pour la clientèle principale à laquelle elles s'adressent.

Pour illustrer son propos, M^me^ Chicha-Pontbriand s'appuie sur deux types de programmes bien connus : les programmes d'accès à l'égalité et les programmes d'équité salariale.

Les programmes d'accès à l'égalité en emploi ont pour objectif de combattre la ségrégation professionnelle. À cette fin, on fixe un taux de représentation des femmes pour les emplois non traditionnels. Mais les emplois visés par ces programmes exigent souvent une scolarité assez élevée, de l'expérience et des connaissances du marché du travail. Les employeurs ne tiennent pas compte de « l'aptitude » à acquérir la compétence et préfèrent recruter des candidates déjà qualifiées pour les postes offerts. Les programmes visent en quelque sorte les femmes qui sont déjà en entreprise, excluant les femmes pauvres et celles qui sont au foyer avec charge d'enfants.

Le faible taux de scolarité des femmes pauvres et leur peu d'expérience, dû au fait qu'elles ont souvent un travail précaire et morcelé, font qu'elles acquièrent très peu de connaissances liées à l'emploi. Peu intégrées au marché du travail, elles n'ont pas non plus de réseaux d'amies ou de connaissances qui leur permettraient de profiter des occasions qui se présentent. Quant aux bénéficiaires de l'aide sociale, elles ont à subir les préjugés des employeurs. M^me^ Chicha-Pontbriand donne l'exemple de cinq femmes qui ont été présentées à un employeur par l'entremise d'une agente en emploi et qui ont toutes été refusées parce qu'elles étaient prestataires de l'aide sociale. Quelques semaines plus tard on les a proposées de nouveau, cette fois comme femmes au foyer, et elles ont toutes été embauchées.

Les programmes d'équité salariale portent les mêmes lacunes. Même les programmes ontariens, qui sont pourtant les plus avancés au Canada, excluent un grand nombre de femmes et justement parmi les plus démunies, c'est-à-dire celles qui travaillent dans des secteurs majoritairement féminins où la comparaison avec des emplois d'hommes n'est pas possible, ou encore dans des petites entreprises qui ne tombent pas sous le coup de la loi. Les programmes d'équité favorisent plutôt les femmes qui travaillent dans les grandes entreprises et ont un certain niveau d'instruction et de connaissances. La structure du marché du travail est telle que les femmes pauvres ne peuvent profiter de ces programmes qui, bien que très valables, devraient être plus rigoureux et mieux appliqués.

Un autre exemple est celui du programme Planification de l'emploi, qui vise notamment à faciliter l'intégration professionnelle des femmes. Or, l'une des conditions d'admission étant d'avoir quitté le marché du travail pendant trois ans, nombre de femmes pauvres et de femmes immigrées en sont exclues, n'ayant jamais pu se permettre de rester si longtemps sans travail rémunéré.

M^me^ Chicha-Pontbriand conclut sur ce point en disant que pour établir des programmes dépourvus de tout effet d'exclusion, ils doivent pouvoir être adaptés aux femmes pauvres.

Un programme antipauvreté

Une autre proposition s'articule autour de la nécessité d'établir un programme antipauvreté regroupant les solutions proposées en un ensemble cohérent, qui vise un objectif précis et facile à cerner et à mesurer. Jusqu'à présent, les recherches et analyses relatives à la pauvreté des femmes ont surtout été axées sur une liste de moyens à prendre pour combattre la pauvreté, mais rarement a-t-on proposé un plan global assorti d'objectifs précis. Un plan orienté vers des résultats clairs permettrait d'évaluer l'action des gouvernements, de mieux en cerner les lacunes et les contradictions et de les obliger à rendre des comptes sur la

lenteur des progrès accomplis. Il aurait aussi l'avantage de sensibiliser l'opinion publique qui, devant la multiplicité actuelle des interventions proposées, se trouve désorientée quant aux moyens à favoriser.

Pour être efficace, un plan global de lutte contre la pauvreté des femmes devrait être flexible et tenir compte de la diversité de la situation des femmes pauvres. Il ne s'agit pas d'une solution miracle, ni d'un plan facile à élaborer, mais qui pourrait donner plus de cohérence à nos

Hélène Tessier

Les chartes et la pauvreté

Hélène Tessier est avocate à la Commission des droits de la personne du Québec.

La pauvreté n'est pas un problème nouveau, mais l'ampleur de l'appauvrissement des populations soulève des questions pour le moins inquiétantes. Les demandes d'aide alimentaire auprès d'organismes de dépannage s'accroissent de façon alarmante et, à Montréal comme ailleurs, les autorités scolaires ont dénoncé à diverses reprises la faim des enfants dans les écoles. Ces questions sont d'autant plus angoissantes qu'elles se posent dans un contexte où les chartes des droits n'ont jamais été autant à l'honneur. Les discours politiques sont remplis de déclarations qui affirment l'attachement des gouvernements aux chartes et aux droits à l'égalité et, dans le milieu juridique, on se plaît à mettre en évidence l'intérêt de la Cour suprême pour les droits et libertés de la personne. Pourtant, l'inégalité des revenus et les ravages de la pauvreté qui tous les jours empêchent un grand nombre de personnes d'exercer leurs droits les plus fondamentaux n'ont jamais été aussi marqués. Et ce, malgré l'adoption de chartes et de lois antidiscriminatoires.

Dans un premier temps, M^me^ Tessier se pose la question suivante : Les chartes des droits et libertés nous donnent-elles des outils pour lutter contre la pauvreté? Elle s'interroge ensuite sur la difficulté de recourir aux chartes pour intervenir en matière de pauvreté et insiste sur ce qui paraît constituer une certaine faille du raisonnement juridique en matière d'égalité.

Pauvreté et discrimination

La *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec comporte deux séries de dispositions juridiques assez encourageantes. D'une part, un chapitre est consacré aux droits économiques et sociaux et, d'autre part, la discrimination fondée sur la condition sociale est interdite.

Les droits économiques et sociaux, même si certains ne touchent pas les conditions de pauvreté, recouvrent un ensemble de droits qui ont leur importance en matière de protection sociale. Exemple : droit de l'enfant à la protection et à la sécurité (art. 39), droit à l'instruction publique gratuite (art. 40), droit à des conditions de travail justes et raisonnables (art. 46), droit des personnes âgées et handicapées d'être protégées contre l'exploitation (art. 48). Toujours dans ce chapitre des droits économiques et sociaux, il est dit (art. 45) : « Toute personne dans le besoin a droit, pour elle et sa famille, à des mesures d'assistance financière et à des mesures sociales, prévues par la loi, susceptibles de lui assurer un niveau de vie décent ». Il s'agit d'un article important sur le plan des principes qu'il consacre. Malheureusement, les articles portant sur les droits économiques et sociaux n'ont pas préséance sur les lois qui leur seraient contraires, mais ils ont le mérite de permettre de traduire en discrimination de nombreuses injustices subies par les personnes pauvres. M^me^ Tessier est convaincue que le fait d'être pauvre caractérise la condition sociale d'une personne.

La discrimination fondée sur la condition sociale ne se vit pas seulement en emploi ou dans l'accès à certains services. L'interdiction de la discrimination vise à protéger l'exercice en toute égalité de tous les droits et libertés de la personne, incluant les droits économiques et sociaux et les droits fondamentaux. Or quand, en raison du grand dénuement de certaines personnes, des enfants ne mangent pas à leur faim, peut-on affirmer que ces enfants jouissent du droit à l'instruction publique gratuite en toute égalité avec les enfants nantis?

Il en va de même des droits fondamentaux, quand on sait que le taux de mortalité est nettement plus élevé dans les quartiers défavorisés que dans les quartiers riches. Lorsqu'il est démontré que des carences alimentaires occasionnent dans les familles pauvres des retards de développement chez les enfants, ne peut-on pas se demander si l'exercice en toute égalité des droits fondamentaux comme le droit à la vie, à la sécurité et à l'intégrité de sa personne n'est pas pour les personnes pauvres une question purement théorique? Il existe dans la Charte

québécoise des textes qui permettent d'intervenir en matière de pauvreté. Malheureusement, on peut difficilement affirmer, dans l'état actuel de la jurisprudence, que les tribunaux accepteraient d'intervenir dans ce domaine.

Les contradictions du droit en matière d'égalité

M^me^ Tessier demeure perplexe quant à la jurisprudence en matière de droits et libertés. Autant les tribunaux affirment avec conviction et ferveur l'aspect universel et fondamental de droits tels que la liberté d'expression, le respect de la vie privée et la liberté de religion, autant on devine, dans les cas où ils ne se sont pas prononcés sur les questions économiques, une réticence marquée à faire un lien entre l'exercice des droits fondamentaux et la possibilité d'accéder à un niveau de vie décent. On comprend mal pourquoi il est admis que la liberté d'expression commerciale soit une valeur fondamentale dans une société démocratique, alors que le droit de disposer d'un revenu décent pour se nourrir et se loger ne serait pas considéré comme une partie intégrante des droits fondamentaux.

La jurisprudence en matière d'égalité est encore plus troublante. La Cour suprême du Canada s'est prononcée à plusieurs reprises et a tenu des propos assez éloquents sur la question de l'égalité. Mais cela ne touchait pas les questions de pauvreté. Les chartes des droits ne seraient-elles pas plus promptes à protéger la propriété privée qu'à promouvoir l'égalité sociale? Il est reconnu que les chartes s'inscrivent dans le courant du libéralisme, particulièrement la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui passe sous silence les droits économiques et sociaux. Elle est axée sur la protection par l'État, mais surtout contre l'État, des droits et libertés de la personne. Quant à la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec, elle est semblable sauf qu'elle aborde un peu plus directement les droits économiques et sociaux. La protection visée par les chartes s'adresse à des personnes qui ont un emploi ou qui consomment un bien ou un service, et les difficultés des personnes pauvres se situent très loin des problèmes que l'appareil judiciaire a l'habitude de traiter.

Le caractère juridique des chartes implique la tenue d'un débat judiciaire, qui oblige à rechercher un adversaire, c'est-à-dire une instance responsable du problème soulevé ou, à tous le moins, à qui ce problème peut être imputé. Pourtant, le succès de la lutte contre l'exclusion due à la pauvreté tient plus au développement d'une forme de solidarité qu'à l'exclusion de la responsabilité.

Pour conclure, M^me^ Tessier rappelle qu'il est très important de réfléchir sur la question des chartes et de la pauvreté. Mais il importe surtout de mettre en évidence les contradictions flagrantes entre le discours judiciaire sur l'égalité en général et la difficulté de traduire en discrimination « technique » l'exclusion que subissent les personnes pauvres. L'égalité, telle que reconnue par les tribunaux, a trop souvent l'effet d'un mythe qui permet de cacher les graves inégalités créées par les injustices socio-économiques.

Il ne faudrait surtout pas que, en raison d'un discours rassurant sur les progrès accomplis en matière d'égalité, on en arrive à considérer que les inégalités sociales vécues dans le quotidien importent peu puisqu'il existe une autre forme d'égalité qui, elle, serait fondée sur les mérites de la personne. Il est de notre devoir de continuer à essayer de faire reconnaître par les tribunaux que le droit à l'égalité ne peut être dissocié du droit à une plus grande justice sociale. ❖

Conclusion

Pour clore le colloque, la présidente Glenda Simms remercie les personnes présentes d'avoir pris part à cette journée fructueuse où ont été examinés les causes et les effets de la pauvreté, ainsi que des éléments de solutions.

Tout au long de la journée, note M^me^ Simms, on a insisté sur l'importance de l'autonomie et de l'affirmation des femmes, deux outils indispensables contre le dénuement économique. Les sujets abordés ne sont pas étrangers au Conseil, précise-t-elle, puisque certains ont fait l'objet de ses recherches, de ses publications et de ses recommandations, notamment en ce qui touche le besoin ressenti d'un plan global contre la pauvreté. Une telle initiative ne pourrait aller sans une réforme radicale du marché du travail, des mesures d'équité en emploi et d'équité salariale, un régime de sécurité du revenu et, bien sûr, des programmes de formation professionnelle. Par ailleurs, assure M^me^ Simms, la pauvreté ne sera jamais vaincue tant que nous n'aurons pas répondu aux besoins d'équité exprimés par les femmes appartenant à des minorités ethniques et raciales, les femmes handicapées, les femmes âgées et les femmes privées de leurs droits de citoyennes. Les gouvernements et les institutions sociales ont un rôle primordial à jouer en ce qui concerne les services de garde accessibles à tous et à toutes, l'équité dans les cas de divorce et de séparation, la réforme de l'aide sociale, la formation professionnelle et l'autonomie des personnes.

En conclusion, M^me^ Simms assure aux participantes que l'information recueillie au cours de la journée permettra au Conseil d'orienter ses prochaines priorités de recherche. Elle souhaite bon courage aux participantes dans la lutte pour l'égalité économique, espérant que ce colloque aura été source d'inspiration et d'énergie. ❖